

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CA-2024-007**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2024

**POINT EXCLUSIF
APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DURABILITÉ**

Le Conseil d'administration, en sa séance extraordinaire du 23 février 2024, sous la présidence de Georges LINARÈS, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts d'Avignon Université,

Vu le plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu le référentiel de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement, de recherche et d'innovation, dit « Référentiel DD&RS »,

Considérant la présentation du schéma directeur durabilité auprès du Comité social d'administration (CSA) en sa séance du 12 décembre 2023,

Considérant la présentation du schéma directeur durabilité auprès du Conseil académique plénier en sa séance du 22 février 2024,

Après en avoir délibéré,

Approuve le schéma directeur durabilité, tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote du Conseil d'administration : favorable à l'unanimité

Membres composant le conseil : 28

Membres présents (14) ou suppléés (9) : 23

Membres absents et non suppléés : 5

Affaire suivie par

Alain RICHAUD
Vice-président du Conseil
d'administration

Téléphone

+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel

vice-president-ca@univ-avignon.fr

Avignon, le 23 février 2024

Le Président d'Avignon Université



Georges LINARÈS

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le **07 MARS 2024**